



REGLEMENT SPORTIF

ADDITIF N°1 DU 03 MARS 2017

Par mesure d'économie des pneumatiques avant et arrière, le contrôle de la profondeur des rainures sera de 1.6mm sur toute la bande de roulement.

Ces contrôles seront réalisés à la fin de chaque épreuves qualificatives et courses.

Cet additif concerne l'article N°3 du règlement technique Twin'cup 2017.

MICHEL PEJOUX

COMMISSAIRE TECHNIQUE FFSA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Pejoux', written over a horizontal line.